

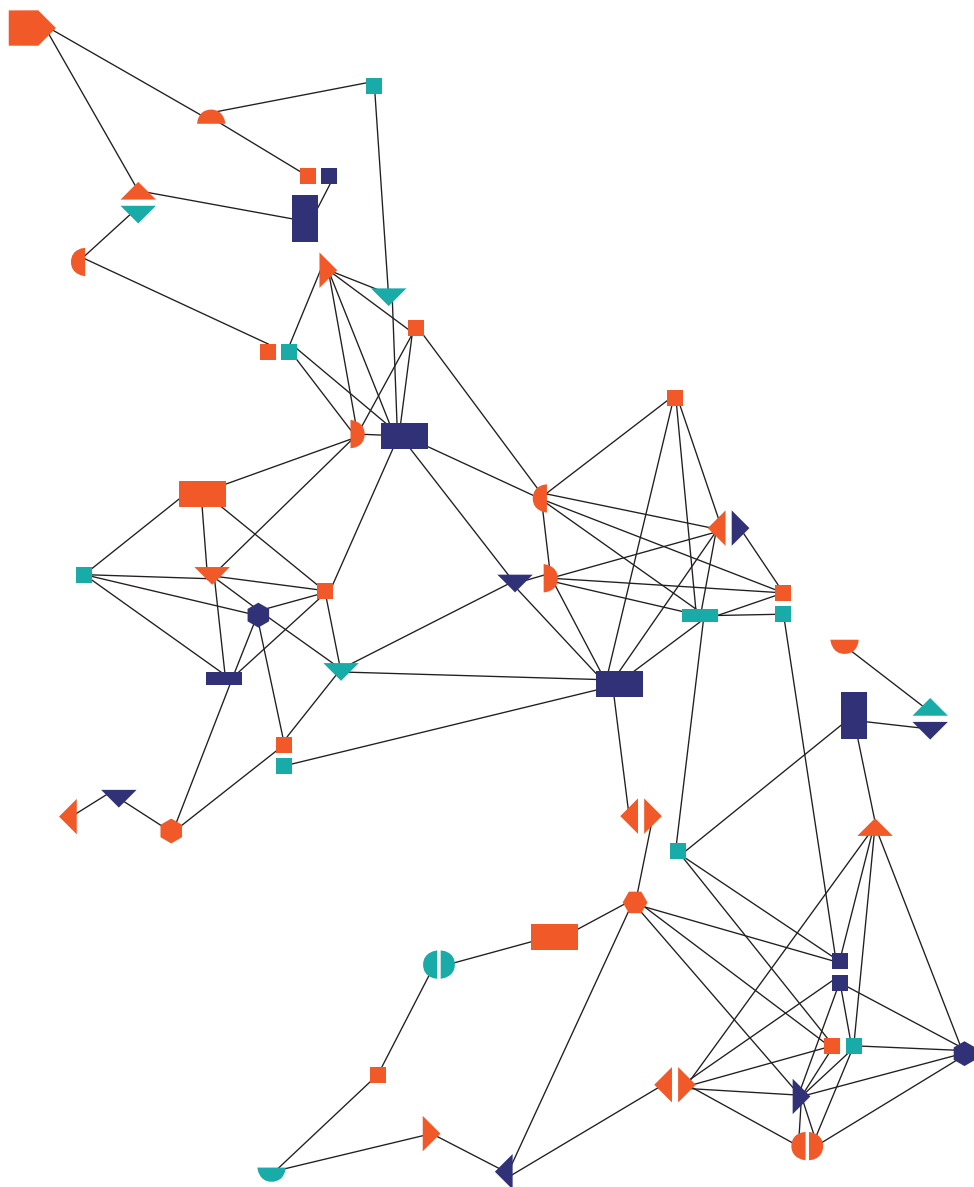
en Île-de-France  
le Pôle de formation  
Environnement, Ville & Architecture

# QUE LA FORMATION CONTINUE !

1<sup>er</sup> semestre 2012

SOYEZ SATISFAITS  
ET BIEN REMBOURSÉS !





## en Île-de-France le Pôle de formation Environnement, Ville & Architecture

Vous découvrez la 2<sup>ème</sup> édition du catalogue semestriel des formations proposées par le **Pôle de formation Environnement, Ville & Architecture en Île-de-France (EVA)**.

Créé en 2009 par le Conseil Régional de l'Ordre des architectes d'Île-de-France et la Maison de l'architecture en Île-de-France, le **Pôle de formation EVA**, association indépendante, s'adresse aux architectes mais aussi aux élus, aux maîtres d'ouvrages publics et privés, à l'ingénierie, à l'industrie et plus largement à tous les acteurs soucieux de l'intérêt public d'un cadre bâti de qualité.

Permettre aux architectes, dans le partage et l'échange avec leurs partenaires autour de l'élaboration d'une culture architecturale et urbaine, de répondre aux évolutions technologiques, environnementales, économiques et sociales, aux nouvelles compétences et aux métiers qui émergent, c'est l'objectif principal du **Pôle de formation EVA**.

Pour le 1<sup>er</sup> semestre 2012 nous avons construit notre offre de formation autour des thèmes du développement durable, des expertises techniques, de l'entreprise d'architecture - son organisation et sa gestion - du management de projet et du développement de nouveaux marchés.

Nous avons voulu cette offre **peu coûteuse** –avec des tarifs permettant le remboursement par les OPCA–, **adaptée** aux contraintes de **l'exercice salarié** autant que **libéral** –des formations courtes, de 1 à 4 jours et des formations plus longues et diplômantes–, et qui s'adresse à **toutes les structures**, aux **jeunes professionnels** comme aux **professionnels plus confirmés**.

Parce que « *la connaissance est toujours un butin* », nous formons le souhait que vous vous empariez de cette offre, qu'elle réponde à vos attentes et vous apporte le goût et l'envie de faire vôtre la culture de la formation continue, garante de la présence pérenne des architectes dans notre société.

Sylvie Remy  
**Présidente du Pôle EVA**

## Sommaire

Retrouvez les programmes détaillés de nos formations sur le site internet du Pôle EVA : [www.poleformation-idf.org](http://www.poleformation-idf.org)

### LES FORMATIONS DIPLÔMANTES

- 5 Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de la qualité environnementale : architecture et aménagement
- 6 Concevoir des lieux de travail

### LA MAÎTRISE D'ŒUVRE ARCHITECTURALE

- 7 Gagner en efficacité dans le management de projet
- 8 La conduite du projet
- 9 Le projet à l'export

### L'ENTREPRISE D'ARCHITECTURE : UNE ENTREPRISE (PAS) COMME LES AUTRES

- 10 Les outils numériques de communication graphique
- 11 Perfectionner la gestion administrative de l'entreprise
- 12 Créer, diriger et dynamiser son entreprise
- 13 Contrats et rémunérations
- 14 Propriété intellectuelle, droit d'auteur et œuvre architecturale
- 15 Transmission ou fusion des agences d'architecture

### LES EXPERTISES TECHNIQUES POUR LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

- 16 Éclairage naturel, artificiel et mixte et confort visuel
- 17 La gestion de l'air, de l'eau et du végétal dans un projet urbain ou architectural
- 18 Réhabilitation et haute qualité environnementale
- 19 Projet urbain durable : l'exemple de l'éco-quartier

### 20 CALENDRIER DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2012

### 21 ORGANISMES CONVENTIONNÉS ET PARTENAIRES DU PÔLE EVA

### 22 FORMULAIRE D'INSCRIPTION

### 23 MODES DE FINANCEMENT

## LES FORMATIONS DIPLÔMANTES

### Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de la qualité environnementale : architecture et aménagement

DU 05  
**MARS**  
AU 13  
**NOV**

20 JOURS  
(7 SESSIONS)

**POUR QUI ?**  
Architectes salariés  
ou libéraux,  
ingénieurs,  
professionnels  
de l'aménagement  
et de l'urbanisme,  
conseillers et  
assistants des  
maîtres d'ouvrages

4 180,60 € HT

**AVEC LE  
SOUTIEN DE**  
Direction générale  
des patrimoines -  
Ministère de la Culture  
et communication  
Commission Paritaire  
Nationale de l'Emploi  
et de la Formation  
Professionnelle,  
branche architecture

Co-producteurs **Score 2d** et **Université Paris-Est** Marne-la Vallée  
Responsables pédagogiques **Michel Sabard**, architecte DPLG,  
Docteur en urbanisme (Score 2d) et **Denis Morand**, maître de conférences,  
enseignant du Master de Génie urbain (Université Paris-Est Marne-la Vallée).

#### Objectifs

- Appréhender les enjeux politiques, économiques, sociaux et culturels de la transformation du cadre de vie.
- Saisir l'importance de l'interdisciplinarité pour mener à bien un projet de qualité environnementale.
- Faire des choix techniques pertinents.
- Monter une équipe capable de répondre aux enjeux d'un projet.

#### Thématiques traitées

- Les différentes phases des missions de coordination, de programmation et d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage (analyse de la commande, définition et faisabilité du projet, contextualisation, élaboration du programme, préparation de l'appel d'offres, suivi du projet et du chantier).
- La réhabilitation du patrimoine public.
- Les différentes méthodes et leurs variations selon les échelles de projet.
- L'éco-gestion des énergies, des transports, de l'eau et de l'assainissement.

#### Certification

- Diplôme d'Université (DU) « Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de la qualité environnementale » de l'Université Paris-Est Marne-la Vallée.

## LES FORMATIONS DIPLÔMANTES

DÉBUT  
**MARS**

|||||

**20 À 22  
JOURS**

|||||

**POUR QUI ?**

Architectes,  
architectes d'intérieur,  
designers, industriels  
du mobilier et  
des équipements,  
maîtres d'ouvrages,  
programmistes,  
directions  
immobilières  
des entreprises,  
représentants  
du personnel...

|||||

**4 180,60€ HT**

|||||

**AVEC LE  
SOUTIEN DE**

*Direction générale  
du travail - Ministère  
du Travail, de l'Emploi  
et de la Santé,  
Commission Paritaire  
Nationale de l'Emploi  
et de la Formation  
Professionnelle  
et sa Commission  
paritaire régionale  
d'Île-de-France,  
branche architecture*

|||||

**Concevoir des lieux de travail**

**Co-producteur Cabinet Technologia**, agréé par le Ministère du Travail en évaluation et en prévention des risques professionnels et de l'environnement.

**Responsable pédagogique Jacques Boulet**, architecte DPLG, Professeur, expert agréé Ministère du Travail.

**Objectifs**

- Comprendre l'impact de la conception et de la réalisation des lieux de travail sur l'organisation d'une entreprise, le bien-être de ses usagers et l'environnement.
- Initier les échanges entre tous les acteurs de la conception des lieux de travail.
- Créer le métier de « Manager en projets d'espaces de travail ».

**Formation composée de 10 modules**

- 1 Sociologie du travail et de son organisation.
- 2 L'architecture des lieux de travail.
- 3 La prévention des risques comme principe d'action.
- 4 Physique de l'environnement de travail.
- 5 Aménagement et bien-être au travail.
- 6 Architecture et risques psycho-sociaux.
- 7 La conduite de projet : les processus de programmation et de conception des espaces de travail.
- 8 Le diagnostic architectural et urbain.
- 9 Le handicap au travail.
- 10 L'économie de l'espace de travail.

**Certification**

- Diplôme d'Université (DU) « Management en projets d'espaces de travail ».

## LA MAÎTRISE D'ŒUVRE ARCHITECTURALE

|||||

**12 & 13  
MARS**

|||||

**2  
JOURS**

|||||

**POUR QUI ?**

Architectes,  
maîtres d'ouvrages,  
maîtres d'œuvres,  
DRH,  
chefs de projet,  
chefs d'agence,  
ingénieurs,  
urbanistes,  
professionnels de  
l'aménagement...

|||||

**668,90 € HT**

|||||

**Gagner en efficacité  
dans le management de projet**

**Responsable pédagogique Monika Verhulst**, Vice-présidente de l'AEC-EMCC France, consultante, coach et formatrice (Atalante).

**Objectifs**

- Comprendre le rôle du manager dans le processus de conception et de réalisation du projet.
- Connaître les méthodes permettant un management efficace d'équipes toujours plus grandes.

**Savoir organiser une équipe**

- Apprendre à répartir et déléguer les tâches.
- Savoir contrôler un travail et soutenir une équipe.
- Se motiver et savoir motiver.
- Savoir mettre en place les moyens et les locaux nécessaires à la réalisation d'un projet.

**Savoir communiquer avec son équipe et la représenter**

- Connaître les différentes méthodes de communication au sein d'une équipe.
- Savoir organiser les circuits d'information et gérer les réunions.
- Comprendre le rôle de représentation du manager.
- Études de cas.

02 & 03  
AVR

|||||||

2  
JOURS

|||||||

**POUR QUI ?**

Architectes,  
maîtres d'ouvrages,  
maîtres d'œuvres,  
DRH,  
chefs de projet,  
chefs d'agence,  
ingénieurs,  
urbanistes,  
professionnels de  
l'aménagement...

|||||||

668,90 € HT

|||||||

## La conduite du projet

**Responsable pédagogique Roland Lévy**, architecte DPLG, maître assistant École d'architecture de Paris Val-de-Seine, enseignant du Master Ingénierie de la maîtrise d'œuvre, Université Paris-Est Marne-la-Vallée.

### Objectifs

- Connaître les outils disponibles permettant une conduite efficace du projet.
- Connaître les différentes techniques de planification du projet.

### Savoir analyser et décomposer le processus de projet

- Analyser la conduite et la direction d'un projet.
- Maîtriser la notion de WBS (Work breakdown structure), une méthode de découpage du projet.
- Connaître d'autres outils permettant une conduite efficace du projet (la métrique d'avancement, la conduite multi-projet et le formalisme de réseau).

### Connaître les techniques efficaces de planification d'un projet

- S'initier à la méthode PERT (Program evaluation research task), en décomposant le projet en tâches, en établissant des liens entre ces tâches et en estimant pertinemment les délais.
- Études de cas.

12 & 13  
AVR

|||||||

24 & 25  
MAI

|||||||

4  
JOURS

|||||||

**POUR QUI ?**  
Architectes,  
maîtres d'œuvres,  
urbanistes,  
collaborateurs  
d'agence,  
paysagistes,  
économistes,  
ingénierie...

|||||||

1 337,80 € HT

|||||||

**AVEC LE  
SOUTIEN DE**  
Direction générale  
des patrimoines -  
Ministère de  
la Culture  
et communication

|||||||

## Le projet à l'export

**Co-producteur Architectes Français à l'Export (AFEX)**  
**Responsable pédagogique Madeleine Houbart**, secrétaire générale de l'AFEX.

### Objectifs

- Savoir développer son activité à l'export.
- Savoir identifier les marchés internationaux et les bons partenaires.
- Connaître les sources de financement nationales, européennes et internationales.
- Maîtriser les instruments contractuels et juridiques du travail à l'international.

### Le travail à l'international, de la démarche ponctuelle à la stratégie d'agence

- Comprendre les enjeux de la globalisation.
- Comprendre la difficulté des relations interculturelles.
- Connaître les aides disponibles pour positionner son offre.
- Apprendre à prospérer en s'implantant sur place ou en s'associant dans le cadre légal.
- Retour sur l'expérience d'architectes « exportés ».

### Avoir les connaissances opérationnelles pour travailler à l'international

- Connaître les principes généraux des concours et des appels d'offres internationaux.
- Maîtriser le cadre légal des interventions architecturales pour les étrangers.
- Savoir négocier les contrats, s'assurer et gérer les contentieux.
- Savoir réaliser le projet, du concours à la réception des ouvrages.

02 & 03  
**AVR**

03 & 04  
**MAI**

4  
**JOURS**

**POUR QUI ?**  
Assistant(e)s  
des entreprises  
d'architecture,  
appelé(e)s à  
intervenir dans  
la production  
des outils de  
communication  
de l'entreprise...

1 337,80 € HT

**LIEU**  
Archimatique,  
6 rue Cité Jolie  
75011 Paris

## Les outils numériques de communication graphique

**Responsable pédagogique Olivier Celnik**, architecte DPLG,  
enseignant à l'École d'architecture de Paris Val-de-Seine.

### Objectifs

- Avoir les connaissances techniques nécessaires à la prise en charge des outils de communication pour la promotion du travail de l'entreprise et pour assister efficacement les équipes de projet.
- Savoir créer un book, maintenir un site web et décliner une charte graphique d'identité visuelle.
- Savoir gérer des documents CAO.

### Connaître les bases du graphisme numérique et du traitement de l'image

- Comprendre ce qui compose et caractérise une image (pixel, vecteur, résolution, formats de fichiers).
- Utiliser les outils de base de Photoshop.
- Connaître les différents logiciels de gestion des photos.

### S'ouvrir aux outils de mise en page

- Utiliser les outils de base d'InDesign, d'Illustrator, d'Acrobat Professionnel et de PowerPoint.
- Connaître les principes d'utilisation des logiciels de CAO et DAO pour la mise en page et l'impression.
- Maîtriser les techniques d'import et d'export de fichiers.
- Connaître les différents types de site web adaptés à la promotion de la production architecturale.
- Savoir mettre à jour un site web.

12 & 13  
**AVR**

21 & 22  
**MAI**

4  
**JOURS**

**POUR QUI ?**  
Assistant(e)s  
de direction,  
personnel  
administratif  
des entreprises  
d'architecture...

1 337,80 € HT

## Perfectionner la gestion administrative de l'entreprise

**Responsable pédagogique Sophie Szpirglas**, fondatrice  
et dirigeante de Methodus, société de « conseil en organisation des  
entreprises de maîtrise d'œuvre et assistance à la maîtrise d'ouvrage ».

### Objectifs

- Permettre au personnel administratif des entreprises d'architecture de mieux comprendre leur fonction dans ce système de production.
- S'appuyer sur des outils administratifs adaptés pour développer une relation de qualité entre l'entreprise et ses partenaires.

### Connaître les caractéristiques d'une entreprise d'architecture

- Identifier les missions de la fonction administrative dans ces entreprises.
- Connaître les différents acteurs de l'aménagement du cadre bâti.
- Maîtriser les missions de la maîtrise d'œuvre et les tâches administratives liées.
- Comprendre les procédures, de la conception à la réalisation d'un projet.

### Avoir les connaissances réglementaires et opérationnelles adaptées à ces entreprises

- Perfectionner ses notions en comptabilité.
- Connaître les contrats en fonction des cadres juridiques.
- Connaître les types de facturations.
- Comprendre le fonctionnement des assurances de la construction.

**10 & 11  
MAI**

**2  
JOURS**

**POUR QUI ?**  
Architectes,  
maîtres d'œuvres,  
paysagistes,  
ingénieurs,  
créateurs  
d'entreprise...

**668,90 € HT**

## Créer, diriger et dynamiser son entreprise

**Responsable pédagogique Sophie Szpirglas**, fondatrice et dirigeante de Methodus, société de « conseil en organisation des entreprises de maîtrise d'œuvre et assistance à la maîtrise d'ouvrage ».

### Objectifs

- Connaître le contexte réglementaire dans lequel s'inscrit la création d'une entreprise d'architecture.
- Comprendre le rôle administratif et organisationnel de son dirigeant.
- Définir la stratégie de son entreprise pour choisir le mode d'exercice le mieux adapté.
- Définir de bonnes conditions de collaboration pour pouvoir assurer des rapports de confiance entre employeur et salariés.

### Connaître les différentes fonctions et responsabilités du dirigeant

- Apprendre à cibler des objectifs, à développer une stratégie d'entreprise.
- Savoir prospecter, dans les cadres publics et privés, pour trouver de nouvelles commandes.
- Apprendre à organiser un système de production pour gérer les ressources, les outils, les documents et le temps.

### Avoir les connaissances réglementaires pour la création d'une entreprise

- Connaître les différents modes d'exercice et les différents statuts que peut prendre l'entreprise.
- Connaître les principes de fiscalité et de comptabilité pour bien gérer son entreprise.
- Savoir choisir le statut social du dirigeant.

**21 & 22  
JUIN**

**2  
JOURS**

**POUR QUI ?**  
Architectes,  
maîtres d'œuvres,  
paysagistes,  
ingénieurs...

**668,90 € HT**

## Contrats et rémunérations

**Responsable pédagogique Sophie Szpirglas**, fondatrice et dirigeante de Methodus, société de « conseil en organisation des entreprises de maîtrise d'œuvre et assistance à la maîtrise d'ouvrage ».

### Objectifs

- Comprendre que la diversification des missions de la maîtrise d'œuvre implique une remise en question des contrats et des calculs de rémunération habituellement utilisés.
- Savoir établir et négocier un contrat pour qu'il soit le mieux adapté à la mission demandée.
- Savoir établir des prix de vente à partir des coûts de revient (mise en application des notions de coûts de fonctionnement et de temps de production).

### Savoir choisir et établir le bon contrat

- Comprendre ce qu'est le droit des obligations et connaître les obligations spécifiques des architectes.
- Connaître les différentes typologies de contrats disponibles pour les architectes.
- Connaître les différents modes de calcul de la rémunération.
- Savoir analyser une mission pour estimer son coût.

### Savoir négocier un contrat

- Apprendre à construire un argumentaire pour la négociation.
- Savoir analyser les clauses contractuelles pour anticiper leurs incidences sur la production et les coûts afin de maîtriser les risques.
- Études de cas.

11 & 12  
JUIN

2  
JOURS

**POUR QUI ?**  
Architectes,  
maîtres d'œuvres,  
paysagistes,  
designers,  
architectes  
d'intérieur,  
autres acteurs  
de la création  
du cadre de vie...

668,90 € HT

## Propriété intellectuelle, droit d'auteur et œuvre architecturale

**Responsable pédagogique Emmanuel Pierrat**, avocat au Barreau de Paris, Cabinet Pierrat, spécialisé sur les problématiques liées au droit d'auteur des œuvres architecturales.

### Objectifs

- Connaître les règles du droit d'auteur qui s'appliquent à l'œuvre.
- Acquérir les bons réflexes pour appréhender les risques juridiques et judiciaires potentiels.
- Savoir analyser les outils juridiques disponibles et les adapter aux différentes situations.

### Savoir comment s'applique le droit d'auteur dans le domaine de la création artistique et architecturale

- Connaître les conditions d'accès à la protection par le droit d'auteur.
- Connaître les droits accordés pour une réalisation qualifiée « d'œuvre de l'esprit ».
- Savoir qui peut revendiquer des droits d'auteur dans le cas d'un contrat de mission, d'un marché public ou d'une œuvre créée par plusieurs professionnels.
- Comprendre les notions de « droit à l'image » des biens et de « droit d'accès » aux œuvres.

### Tout savoir sur la cession de droits d'auteur

- Savoir rédiger une cession de droits d'auteur.
- Connaître les conséquences d'une cession de droits d'auteur.
- Études de décisions rendues par les tribunaux.

05 & 06  
AVR

04 & 05  
JUIN

4  
JOURS

**POUR QUI ?**  
Architectes  
désirant céder  
leur agence,  
responsables  
et associés  
d'agences  
ayant un projet  
de fusion avec  
des confrères,  
collaborateurs  
impliqués dans  
la transmission-  
fusion de  
leur agence...

668,90 € HT  
(par module)

## Transmission ou fusion des agences d'architecture

**Responsables pédagogiques Antoine Lainé**, consultant en management, Professeur à l'École des Ponts Paristech et à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée et **Patrick Carles**, ingénieur civil des Ponts et Chaussées, Directeur Général et fondateur du Cabinet d'études SARECO.

### Objectifs

- Savoir ce qu'engage juridiquement et économiquement la transmission ou la fusion des agences d'architecture.
- Apprendre à mobiliser ses collaborateurs pour rendre ces changements attractifs.

### Module 1: Transmettre ou fusionner son agence

- Identifier précisément le vendeur et l'acheteur.
  - Recenser ce qui est transmis ou mis en commun : l'actif et le passif.
  - Calculer le montant de la vente et connaître les schémas fiscaux des transactions.
  - Valoriser ses droits d'auteur et les céder.
- + 2 options :** Comprendre le statut de l'architecte vendeur pendant et après la transaction ou connaître les enjeux et les problèmes de la fusion d'agence.

### Module 2: Mobiliser tous les collaborateurs de l'agence impliqués dans la transmission

- Mettre en place des modèles d'implication des collaborateurs.
  - Connaître les ressorts de la motivation.
  - Appréhender les techniques de management pour préparer à la reprise d'une agence existante.
- Études de cas.

16

**LES EXPERTISES TECHNIQUES  
POUR LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE**

**Éclairage naturel, artificiel et mixte  
et confort visuel**

**16  
MARS**

|||||

**1  
JOUR**

|||||

**POUR QUI ?**

Architectes,  
collaborateurs  
d'architectes,  
urbanistes,  
maîtres d'ouvrages,  
ingénieurs...

|||||

**443,14 € HT**

|||||

**Responsable pédagogique Michel Sabard**, architecte DPLG,  
Docteur en urbanisme (Score 2d).  
**Intervenant Michel Perraud**, ingénieur en éclairage  
et colorimétrie au CSTB.

**Objectifs**

- Acquérir les connaissances techniques de base sur l'éclairage naturel et comprendre sa nécessité.
- Savoir concevoir un projet d'éclairage artificiel de qualité en complément de l'éclairage naturel.
- Connaître les réglementations en vigueur pour un éclairage à haute qualité environnementale.

**Connaître les caractéristiques techniques  
de l'éclairage naturel**

- Identifier les différents facteurs de lumière du jour.
- Savoir calculer les indices d'éclairage naturel.
- Assimiler les attributs d'un bon confort visuel obtenu grâce à la lumière naturelle.

**Concevoir un éclairage artificiel  
ou mixte adéquat et performant**

- Connaître les différentes sources de lumières artificielles possibles.
- Savoir réguler un éclairage artificiel pour un confort visuel optimal.
- Apprendre à gérer le climat lumineux et les consommations d'un éclairage mixte.
- Études de cas.

17

**LES EXPERTISES TECHNIQUES  
POUR LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE**

**La gestion de l'air, de l'eau et du végétal  
dans un projet urbain ou architectural**

**19 & 20  
AVR**

|||||

**03 & 04  
MAI**

|||||

**4  
JOURS**

|||||

**POUR QUI ?**

Architectes,  
collaborateurs  
d'architectes,  
urbanistes,  
maîtres d'ouvrages,  
ingénieurs...

|||||

**1 195,65 € HT**

|||||

**Responsable pédagogique Michel Sabard**, architecte DPLG,  
Docteur en urbanisme (Score 2d).  
**Intervenant Sophie Moreau**, architecte DPLG, ingénieur climatologie/  
aérodynamique/pollution/épuration au CSTB et chercheur au CERMA.

**Objectifs**

- Savoir concevoir, édifier et aménager un projet urbain ou architectural en tenant compte des éléments naturels du territoire et de son environnement.
- Apprendre à choisir les bonnes techniques de gestion environnementale en fonction des objectifs de l'opération et des attentes des futurs usagers.

**Acquérir les connaissances techniques nécessaires  
à la réalisation d'un projet performant**

- Comprendre le fonctionnement de l'écoulement de l'air dans la ville.
- Gérer la ventilation naturelle d'un bâtiment en fonction de ses enjeux d'économie d'énergie.
- Connaître les techniques de gestion de l'eau dans un bâtiment, et celles des eaux pluviales à l'échelle urbaine.
- Comprendre l'impact environnemental de la végétalisation dans un projet.
- Études de cas.

08 & 09  
**MARS**

12 & 13  
**AVR**

4  
JOURS

**POUR QUI ?**  
Architectes,  
collaborateurs  
d'architectes,  
urbanistes,  
maîtres d'œuvres,  
maîtres d'ouvrages,  
ingénieurs...

1 195,65 € HT

## Réhabilitation et Haute qualité environnementale

**Responsable pédagogique Michel Sabard**, architecte DPLG,  
Docteur en urbanisme (Score 2d).  
**Intervenants Alain Bornarel**, ingénieur, dirigeant du BET Tribu  
Conseil, **Bruno Georges**, ingénieur BET ITF Ingénierie Tous Fluides,  
Vice président CICF Construction, et un **architecte du patrimoine**.

### Objectifs

- Comprendre les enjeux d'une réhabilitation à haute qualité environnementale du patrimoine architectural.
- Acquérir les connaissances techniques nécessaires pour réhabiliter des édifices existants en valorisant leur qualité environnementale.

### Connaître les enjeux techniques et architecturaux de la qualité environnmentale dans la rénovation

- Prendre en compte les performances thermiques des bâtiments dans le cadre de leur rénovation.
- Préserver la qualité architecturale des bâtiments à rénover.

### Méthodes et outils pour la réhabilitation des bâtiments existants en HOE

- Identifier les différents éléments techniques à rénover (isolation thermique, perméabilité à l'air, inertie thermique, confort thermique et éclairage naturel).
- Connaître les outils disponibles pour les rénover (modes de chauffage et de ventilation, usages de l'énergie et gestion de l'éclairage).
- Savoir exploiter la GTB (Gestion technique du bâtiment).
- Ateliers d'application et exercices pratiques par groupes pluridisciplinaires.

24 & 25  
**MAI**

21 & 22  
**JUIN**

4  
JOURS

**POUR QUI ?**  
Architectes,  
collaborateurs  
d'architectes,  
urbanistes,  
paysagistes,  
maîtres d'ouvrages,  
ingénieurs...

1 195,65 € HT

**AVEC LE  
SOUTIEN DE**  
*Commission  
Paritaire Nationale  
de l'Emploi et  
de la Formation  
Professionnelle,  
branche architecture*

## Projet urbain durable : l'exemple de l'éco-quartier

**Responsable pédagogique Michel Sabard**, architecte DPLG,  
Docteur en urbanisme (Score 2d).  
**Intervenants Laurent Hodebert**, architecte, urbaniste, enseignant  
à l'ENSA de Marseille et **Pierrick Beillevaire**, agence In siTu  
Architecture & Environnement.

### Objectifs

- Analyser les nouveaux enjeux urbains inscrits dans le Développement Durable.
- Acquérir les connaissances permettant d'y répondre grâce à l'analyse objective et comparative des expériences urbaines existantes.

### Comprendre les enjeux et les contraintes d'un projet urbain durable

- Établir la « ville durable » comme objectif principal de l'avenir.
- Connaître les enjeux politiques de ces projets et leur rapport avec le temps de leur mise en œuvre (gestion du temps du projet/temps du mandat).

### Connaître les moyens à mettre en œuvre pour générer un quartier durable

- Évaluer les performances des quartiers durables existants.
- Appréhender les différents aspects d'un projet urbain durable (performances techniques, mobilité, gestion de l'eau, biodiversité et aspect social).
- Connaître les différents acteurs intervenants.
- Connaître le type de gouvernance adaptée.
- Études de cas et mise en situation en atelier.

## Calendrier du 1<sup>er</sup> semestre 2012

Mois	Date	Thème	
MARS	debut mars	Les formations diplômantes Concevoir des lieux de travail	
	du 05 mars au 13 nov	Les formations diplômantes Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de la qualité environnementale...	
	08 et 09	Les expertises techniques pour la qualité environnementale Réhabilitation et haute qualité environnementale / Session 1	
	12 et 13	La maîtrise d'œuvre architecturale Gagner en efficacité dans le management de projet	
AVRIL	16	Les expertises techniques pour la qualité environnementale Éclairage naturel, artificiel et mixte et confort visuel	
	02 et 03	La maîtrise d'œuvre architecturale La conduite du projet	
	02 et 03	L'entreprise d'architecture... Les outils numériques de communication graphique / Session 1	
	05 et 06	L'entreprise d'architecture... Transmission ou fusion des agences d'architecture / Session 1	
	12 et 13	La maîtrise d'œuvre architecturale Le projet à l'export / Session 1	
	12 et 13	L'entreprise d'architecture... Perfectionner la gestion administrative de l'entreprise / Session 1	
	12 et 13	Les expertises techniques pour la qualité environnementale Réhabilitation et haute qualité environnementale / Session 2	
	19 et 20	Les expertises techniques pour la qualité environnementale La gestion de l'air, de l'eau, du végétal dans un projet urbain... / Session 1	
	MAI	03 et 04	L'entreprise d'architecture... Les outils numériques de communication graphique / Session 2
		03 et 04	Les expertises techniques pour la qualité environnementale La gestion de l'air, de l'eau, du végétal dans un projet urbain... / Session 2
10 et 11		L'entreprise d'architecture... Créer, diriger et dynamiser son entreprise	
21 et 22		L'entreprise d'architecture... Perfectionner la gestion administrative de l'entreprise / Session 2	
24 et 25		La maîtrise d'œuvre architecturale Le projet à l'export / Session 2	
24 et 25		Les expertises techniques pour la qualité environnementale Projet urbain durable: l'exemple de l'éco-quartier / Session 1	
JUIN	04 et 05	L'entreprise d'architecture... Transmission ou fusion des agences d'architecture / Session 2	
	11 et 12	L'entreprise d'architecture... Propriété intellectuelle, droit d'auteur et œuvre architecturale	
	21 et 22	L'entreprise d'architecture... Contrats et rémunérations	
	21 et 22	Les expertises techniques pour la qualité environnementale Projet urbain durable: l'exemple de l'éco-quartier / Session 2	

## Organismes conventionnés et partenaires du Pôle EVA

Des conventions avec plusieurs organismes permettent d'élargir l'offre de formation et de faire bénéficier les architectes de tarifs préférentiels (nous consulter):

- **Ponts Formation Édition :**  
la Formation continue de l'École des Ponts Paristech  
pfe.enpc.fr  
Réduction de 30% sur une sélection d'offres pour les architectes passant par le Pôle EVA.
- **Comité National pour le Développement du Bois**  
www.bois-construction.org
- **École des ingénieurs de la ville de Paris**  
ww2.eivp-paris.fr

### Les autres partenaires du Pôle EVA

- **Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes en Île-de-France**  
www.architectes-idf.org
- **La Maison de l'architecture d'Île-de-France**  
www.maisonarchitecture-idf.org
- **La Direction générale des patrimoines**  
www.culture.gouv.fr
- **Le Conseil National de l'Ordre des Architectes**  
www.architectes.org
- **La Commission Paritaire Régionale Emploi et Formation des entreprises d'architecture**  
www.paritarisme-architecte.org
- **Score 2d** - www.score2D.eu
- **Université Paris-Est Marne-la-Vallée** - www.univ-mlv.fr
- **Intec-Corporate-Technologia** - www.technologia.fr
- **Architectes Français à l'Export** - www.archi.fr/AFEX

## Formulaire d'inscription

### Formation

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 NOM.....  
 .....  
 PRÉNOM.....  
 .....  
 ADRESSE PERSONNELLE.....  
 .....  
 .....  
 TÉLÉPHONE..... FAX.....  
 TÉLÉPHONE MOBILE.....  
 COURRIEL PERSONNEL.....  
 PROFESSION LIBÉRALE  SALARIÉ  DEMANDEUR D'EMPLOI   
 AUTRE  PRÉCISEZ.....  
 .....  
 NOM DE L'ENTREPRISE.....  
 .....  
 ADRESSE.....  
 .....  
 TÉLÉPHONE..... FAX.....  
 COURRIEL.....  
 .....  
 POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI, DATE DU DERNIER EMPLOI.....  
 POSTE OCCUPÉ ET COORDONNÉES DU DERNIER EMPLOYEUR.....  
 .....  
 À QUELLE ADRESSE SOUHAITEZ-VOUS RECEVOIR NOS COURRIERS ?  
 PROFESSIONNELLE  PERSONNELLE  COURRIEL   
 .....  
 DATE..... SIGNATURE.....

## Modes de financement

### Soyez satisfaits et bien remboursés !

Vous participez au financement de la formation continue, des organismes collecteurs peuvent donc vous aider et prendre en charge, en totalité ou partiellement, vos actions de formation.

#### Les principaux organismes de prise en charge :

**Pour les travailleurs indépendants et les professionnels libéraux**  
 Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux (FIF PL) - tél. 01 55 80 50 00 – [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)

#### Pour les salariés des entreprises libérales

Organisme Paritaire Collecteur Agréé des Professions Libérales (OPCA PL) - tél. 01 46 39 38 37 – [www.opcapl.com](http://www.opcapl.com)

#### Pour les salariés des entreprises de l'informatique, de l'ingénierie et du conseil

Fonds d'assurance de formation ingénierie et conseil (FAFIEC)  
 tél. 0 811 02 11 12 – [www.fafiec.fr](http://www.fafiec.fr)

#### Pour les salariés des entreprises en PME et TPE

AGEFOS PME ÎLE-DE-FRANCE Siège Régional  
 tél. - de 10 salariés: 0826 301 311 – [www.agefos-pme.com](http://www.agefos-pme.com)  
 tél. + de 10 salariés: 0810 090 810

#### Pour les salariés en reconversion par une formation diplômante

Fonds de gestion du congé individuel de formation (FONGECIF)  
 tél. 01 44 10 58 58 – [www.fongecif-idf.fr](http://www.fongecif-idf.fr)  
 Remettre son dossier au FONGECIF Île-de-France au minimum 3 mois avant le début du stage.

#### Pour les demandeurs d'emploi

Pôle Emploi (dispositif AIF)  
 Contactez votre conseiller référent – [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

**Contactez-nous, nous pouvons vous accompagner dans vos démarches auprès de votre organisme collecteur.**

À retourner

Par courrier à : **Pôle de formation Environnement, Ville & Architecture**

**MAISON DE L'ARCHITECTURE** 148 rue du Faubourg Saint-Martin 75010 Paris

ou par mail à : [fonhomme@poleformation-idf.org](mailto:fonhomme@poleformation-idf.org)



**La Maison de l'architecture : un lieu unique pour rassembler, assister et former les architectes d'Île-de-France et pour faire partager la culture architecturale au grand public.**

Installée dans le Couvent des Récollets (X<sup>e</sup> arr. de Paris), la Maison de l'architecture abrite plusieurs acteurs qui s'associent pour organiser de nombreux événements destinés à la promotion de l'architecture :

- **le Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Île-de-France**, qui représente la profession auprès des pouvoirs publics, garantit la qualité du service architectural et œuvre à sa promotion auprès du grand public,
- **le Pôle régional de formation Environnement, Ville & Architecture en Île-de-France**, qui a pour vocation de promouvoir la formation permanente à destination des architectes et de tous les acteurs du cadre de vie,
- **la Maison de l'architecture en Île-de-France**, qui anime ce lieu de partage et de promotion du « plaisir d'architecture » et du savoir-faire des architectes auprès de tous les publics.

Les Récollets, ce sont aussi :

- **le Collège national des experts architectes français (CNEAF)**,
- **le Centre international d'accueil et d'échange des Récollets**,
- **l'association 4D**,
- **le Café A**.

---

Le Conseil d'administration du Pôle EVA : François-Régis Cypriani, Jean-Michel Daquin, Christine Edeikins, Julie Fernandez, Edith Girard, Françoise Groshens, Alain Hénaux, Bernard Mauplot, Michel Perrot, Philippe Prost, Sylvie Remy, Louis Soria. **Directeur délégué** : Florian Bonhomme. **Le catalogue 1<sup>er</sup> semestre 2012** : Directeur de la publication : Sylvie Remy / Chargé de communication : Basile Valentin / Rédaction et coordination : Margaux Darrieus / Conception graphique et illustrations : Aude Perrier

**MAISON DE L'ARCHITECTURE**  
148 RUE DU FBG ST-MARTIN PARIS 10<sup>e</sup>  
TÉL 01 40 34 15 23 / FAX 01 40 34 27 06  
[www.poleformation-idf.org](http://www.poleformation-idf.org)  
[fbonhomme@poleformation-idf.org](mailto:fbonhomme@poleformation-idf.org)

**en Île-de-France**  
**l'Ordre des architectes**

**en Île-de-France**  
**le Pôle de formation**  
**Environnement, Ville & Architecture**

